

## Colloque sport et travail : résumé long et texte

### L'utilisation des valeurs sportives au sein de la FSGT sous le Front Populaire : rapport au genre et au monde du travail ?

#### **Résumé long**

La naissance du sport ouvrier date de 1909 avec la création de la première fédération sportive ouvrière : la Fédération Sportive Athlétique Socialiste (FSAS) qui devient en 1913 la Fédération Socialiste des Sports et Gymnastique. Celle-ci avait pour but de concurrencer les fédérations « bourgeoises » (USFSA, USGF, UVF...) et surtout les fédérations catholiques telles la FGSPF aujourd'hui Fédération Sportive et Culturelle de France. Lors du Congrès de Tours de 1920, le sport travailliste est affecté à deux organisations apparaissant à la suite du vote « rupture » en 1923, provoqué par le choix de l'affiliation internationale : la FST (Fédération Sportive du Travail) d'obédience communiste, qui rejoint les rangs de l'IRS (International Rouges des Sports) basé à Moscou et dépendant des komintern et l'USSGT (Union des Sociétés Sportives de Gymnastiques du Travail) d'obédience socialiste, dépendant de l'ISOS dite Internationale de Lucerne. La FST subit l'ostracisme des autorités gouvernementales et autres qui veulent un sport apolitique. En retour, le sport « rouge » mener un combat contre le sport « bourgeois », le sport patronal et la préparation militaire. La naissance de la FSGT est la résultante de la fusion entre socialiste et communiste lors du Congrès constitutif du 24 décembre 1934. C'est à cette occasion qu'elle va pouvoir discuter avec le Front Populaire dont elle se sent naturellement proche. *« Cette période est fondamentale pour la FSGT qui trouve son origine et sa véritable identité dans cette « révolution culturelle » qui métamorphose la défense d'un sport prolétarien en la promotion d'un sport populaire.<sup>1</sup> »* La FSGT se définit comme une fédération revendicative au service de l'ensemble des sportifs et efficace pour ses adhérents. Si, le Congrès de fusion refuse la constitution d'une commission féminine, dès le début de l'année 1936, l'état végétatif dans lequel se situe le sport féminin, les préjugés « bourgeois » (qui désavantage les femmes en sport comme ailleurs), la menace de dissolution des fédérations féminines officielles (qui s'attache en priorité au sport d'élite au détriment du sport de masse), la « déficience physique » qui touche davantage les jeunes filles que les garçons, sont autant de facteurs qui légitiment la nomination d'une commission féminine. Celle-ci doit servir à diriger, conseiller, documenter les commissions régionales et coordonner les efforts de propagande, en vue de généraliser le mouvement féminin.<sup>2</sup> Mais la définition que la FSGT entend donner du sport féminin ne s'éloigne pas pour autant de certains stéréotypes : *« Que l'on nous comprenne bien : quand nous disons sport féminin, il ne faut pas comprendre ce terme dans son sens obsolu, mais bien plutôt traduire : activité physique féminine. »* L'accent doit être mis davantage sur l'EP sous toutes ses formes (gymnastique harmonique, danse rythmique) même si *« certains sports sont favorables au développement physique de la femme et, par conséquent, peuvent et doivent être conseillés. »<sup>3</sup>* Avec l'avènement du Front Populaire, la

---

<sup>1</sup> Ksiss N. Naissance du sport ouvrier. « Faut-il interdire le sport ? » La Revue Commune, n°26, mai 2002, pp. 33-37. INSEP, PX331.

<sup>2</sup> La vie de la FSGT, supplément au n°113 du journal « Sport », 27 novembre 1935. *Sports féminins*. FSGT.

<sup>3</sup> La vie de la FSGT, supplément au n°165 du journal « Sport », 21 novembre 1936. FSGT.

représentation du sport féminin (idéologie, valeurs) au sein de la FSGT comprendra également une certaine ambiguïté qu'il s'agit ici d'appréhender.

### Texte :

Pour saisir le rapport qu'entretient la FSGT au monde du travail et du genre, nous nous sommes attaché à définir quelle était la représentation du sport féminin au sein de cette fédération sous le Front Populaire. Cette période faste pour les travailleurs et les travailleuses est particulièrement intéressante pour éclairer, d'un point de vue historique, la thématique de ce colloque. C'est au travers l'organe de presse « Sport », que la FSGT publie sa conception et ses valeurs du sport et du sport féminin en particulier. Avant l'avènement du Front Populaire, la FSGT s'attache à dresser les carences du mouvement sportif français et surtout celles du mouvement sportif féminin (défaites subies par la France en athlétisme, diminution du budget de l'EP, augmentation du tarif d'entrée dans les piscines municipales)<sup>4</sup>. Au regard de ces difficultés, la FSGT qui prétend orienter son action pour répondre aux besoins de la jeunesse masculine et féminine, présente, dès mars 1936, son programme d'action en vue des élections législatives<sup>5</sup>. Les principales revendications portent sur l'obligation de l'EP dans les établissements d'enseignement, la formation des cadres, la construction d'installations sportives, le contrôle médical et une meilleure répartition des subventions. C'est donc pour faire face aux carences, voir même à l'indifférence des pouvoirs publics envers le sport féminin que la FSGT se donne pour mission de le développer. Cela passe par une égalité de traitement entre hommes et femmes, par la formation de cadres spécifiques et par l'organisation de certaines pratiques (athlétisme, basket ball et natation) même si la culture physique reste à la base de l'activité physique des femmes ( basée essentiellement sur les gymnastiques). En définitive, athlètes masculins et féminins devaient s'unir pour obtenir des pouvoirs publics, autre chose que des promesses « sans aucun sens » et interpellé l'opinion publique. En dehors du programme proposé, la FSGT use d'arguments médicaux pour légitimer la pratique physique des femmes. Si leur infériorité physique (défendue par le Docteur Boigey) est un argument courant en vue de délaissé le sport féminin, il est également surexploité par la FSGT pour le défendre. Ainsi, selon le Docteur Jeudon, l'infériorité de la femme est la conséquence des siècles d'inactivité « *dans laquelle on n'a toujours voulu placer la représentante du sexe dit faible.* » En ce sens, il est donc nécessaire de l'éduquer physiquement sans considérer les poids du religieux, sans craindre de la masculiniser ou de la voir terrasser par l'effort. Ce sont les images des sportives véhiculées par la presse et les considérations d'ordre morale qui empêcheraient en priorité le développement du sport féminin. Néanmoins, la FSGT ne prétend pas ignorer ces aspects puisque la jeune fille, « *tout*

---

<sup>4</sup> Le témoignage de Mlle Perou accordé à l'Auto, « qui semble de temps à autre s'inquiéter de cette situation », est repris par le journal Sport de la FSGT. Dans cet article Mlle Perrou dénonce les conditions défavorables dans lesquelles étaient les sportives (plus de piste à disposition depuis la disparition du Paris Université Club chacune s'entraînant alors où et comme elle le pouvait).

<sup>5</sup> L'introduction de l'éducation physique obligatoire dans les programmes scolaires à tous les degrés, la formation des professeurs et des moniteurs d'éducation physique nécessaire à cet enseignement, l'organisation dans les écoles et sociétés sportives du contrôle médical obligatoire, la refonte générale du budget de la Santé Publique et de l'EP en vue d'accroître les crédits indispensables aux soins préventifs (y compris en EP), l'ouverture d'un crédit de 500 millions, échelonné sur 10 ans, nécessaire à l'aménagement des terrains de sport, l'aménagement obligatoire d'un terrain de jeux dans toute nouvelle école et dans celle, qui déjà construite, dispose d'emplacement suffisants à cet aménagement. Mais aussi la réorganisation et le fonctionnement régulier du Comité Consultatif d'EP et des Sports, la création dans chaque ville ou commune, d'au moins 5000 habitants, d'un office municipal de sports ou d'une commission sportive extra-municipale. Enfin, la répartition équitable entre les départements et les fédérations sportives, sans aucune distinction, des crédits et subventions constituant le budget de l'EP et des Sports.

*en restant la future maman, et en conservant sa psychologie et son charme particulier, est autre chose qu'une éternelle « suppliante ». C'est pour nous l'Egale dans toute la plénitude du terme.»* La représentation des sportives au sein de la FSGT se situe donc entre des images traditionnelles des femmes (maternité, charme, psychologie spécifique) et des images de modernité (égalité des sexes, accès à la pratique physique). Elle concilie deux thèses qui a priori s'opposent. D'ailleurs, l'exemple des sportives soviétiques sert souvent d'illustration de conciliation entre ces deux thèses. Ainsi, pour la sportive russe Tourova : « *Les enfants nous donnent une grande joie sans empêcher de pratiquer le sport.* »<sup>6</sup> Aussi, comme un lien de cause à effet, les mesures prises par le gouvernement russe pour alléger la tâche des mères de familles ( crèches, maisons pour enfants) sont associées à l'affirmation d'une possible activité sportive pour les femmes qui elle-même ne nuit pas à la maternité. Les sportives soviétiques constituent donc un exemple tant au niveau technique ( supériorité technique lors des manifestations) qu'au niveau « éthique » puisqu'elles garantissent de saines maternités. De plus, la stature, la morphologie et l'allure des sportives russes sont conformes à celles attendues par beaucoup de dirigeants français. Le succès du sport féminin en Russie, qui contraste avec le mouvement sportif féminin français dont la dernière victoire date d'août 1934<sup>7</sup>, est surtout lié à la pratique de l'EP sous forme d'action (hébertisme), aux travaux manuels dispensés dès le plus jeune âge, à l'accès à la culture physique par le plus grand nombre (hommes et femmes), à la construction d'installations matérielles sportives, et au développement du mouvement sportif en campagne.<sup>8</sup> Or l'absence de recrutement de « masse », d'installations matérielles, d'éducatrices (136 pour toute la France), la condamnation d'exhibition « saine » des jeunes filles sur les stades et les erreurs commises par les dirigeantes (notamment de Mme Milliat au sein de la FFSE) sont autant de facteurs qui expliquent la stagnation du sport féminin français. La FSGT prône donc, avec l'aide de techniciens et de dirigeants qualifiés, la constitution d'une fédération féminine absolument indépendante, s'organisant et luttant pour qu'on s'occupe d'elle. Pour atteindre cet objectif et intéresser les pouvoirs publics, un appel au rapprochement entre les sportives des différentes fédérations est lancé par la FSGT : « *Si nous préconisons une action commune de toutes les sportives, c'est parce que nous savons que, laissant leurs camarades masculins s'occuper de leur intérêts, elles donnent l'impression de se désintéresser d'une question qui est pour elle vitale.* »<sup>9</sup> Ainsi, avant l'avènement du Front Populaire, le but principal de la FSGT était de promouvoir l'union entre les sportives et les sportifs et ce afin de revendiquer avec plus de force auprès des pouvoirs publics.<sup>10</sup> Avec l'arrivée au pouvoir du Front Populaire les revendications émises par la FSGT ne sont plus de mises puisque la majeure partie de celles-ci sont considérées voire mises en application par Léo Lagrange. Concernant, le sport féminin, l'ambiguïté demeure. En effet, les arguments médicaux sont encore une fois utilisés pour légitimer une pratique spécifique. Ainsi, le Docteur Desevre présente le corps des femmes comme différent de celui de l'homme. Du point de vue gynécologique, le sport leur offrirait une forte sangle abdominale permettant de protéger leurs « fragiles organes ». Les

<sup>6</sup> Sport, 1 janvier 1936. Chez les féminines, confrontons nos conceptions. FSGT.

<sup>7</sup> (l'équipe de France de BB est championne du monde à Londres).

<sup>8</sup> Sport, 9 avril 1936. Mantzev, président du Conseil Supérieur de l'EP de l'URSS : *Le sport au pays du socialisme.* FSGT.

<sup>9</sup> Sport, 9 avril 1936. *La grande pitié du sport féminin. Pourquoi les sportives sans distinction ne se défendent pas elles-mêmes ?.* FSGT.

<sup>10</sup> La culture physique en Russie aurait pour but la régénération des millions de travailleurs. Lors du mouvement populaire au 1<sup>er</sup> janvier 1936, l'URSS comptait 8 710 000 personnes pratiquant l'EP dont 2 035 000 femmes. Ces chiffres s'expliquent par l'intervention de l'Etat et plus particulièrement du Komsomol qui a été à la tête de la formation physique de la jeunesse, de la préparation militaire et du brevet omnisport. Ainsi, « Il suffira de dire que la jeunesse forme 70% de toute la masse des sportifs soviétiques c'est à dire 6 097 000 jeunes travailleurs et travailleuses et aussi plus d'un million de pionniers et d'écoliers. »

effets du sport sur la capacité respiratoire et sur la constitution propre des muscles féminins sont également soulignés puisqu'une femme serait « *grotesque, laide si elles possédaient des muscles d'hommes. Je ne connais pas beaucoup de sportive qui veuille abandonner toute intention de plaire.* » Schématiquement, le sport pratiqué rationnellement embellirait alors que le sport fait immodérément fatiguerait et enlaidirait. Les préjugés médicaux que la FSGT combat notamment par l'intermédiaire du Docteur Jeudon sont remis à l'ordre du jour pour défendre une autre conception du sport féminin. Même si l'insuffisance d'émancipation des femmes explique la faible représentation de celles-ci dans les sports «de tradition masculine» comme la boxe ou l'haltérophilie, en définitive, le sport doit avoir pour effet de maintenir une forme gracieuse, un galbe, « *qui modèle si harmonieusement une silhouette féminine.*»<sup>11</sup> Les aspects morphologiques conditionnent une certaine forme de pratique dans laquelle les exercices violents ( par lesquels les femmes pensent lutter contre les graisses) sont condamnés : « *Camarades femmes, pénétrez-vous bien de cette idée : l'exès dans tout est un défaut. C'est pour cela qu'on ne saura jamais assez vous conseiller de faire du sport, mais d'y aller graduellement et modérément.*»<sup>12</sup> Les considérations médicales engendrent également des réalisations spécifiques comme la création de club féminin (qui ne comporterait que des femmes même si l'appel à des moniteurs et docteurs n'est pas exclu), où serait instaurer le contrôle médical ( permettant d'éviter les erreurs) et dans lequel les exercices physiques les mieux adaptés à la nature de la jeune fille c'est à dire la culture physique (qui aurait un caractère distrayant grâce aux jeux et aux exercices rythmiques) seraient appliqués. Ce club serait ouvert à toutes sans distinction et fonctionnerait sous le signe de la joie et de la gaieté.<sup>13</sup> Néanmoins, dans la région parisienne, l'exemple de certain club spécifiquement féminin comme « Les Albatros » (créer en 1933 et dirigé par M.Mariot) rencontrent certaines difficultés. Le manque de subventions, le désintérêt pour le sport féminin, le droit à l'accès aux stades, les orientations que les clubs doivent prendre en raison du contrôle médical sévère, de ne pas ouvrir la porte des compétitions aux femmes sont les traits les plus caractéristiques que doit affronter le sport féminin. En conséquence, la FSGT est favorable à une préparation par la culture physique et à des épreuves sportives appropriées à l'âge et à la force : « *Ainsi nous ne connaissons pas les ennuis de la défunte FFSF et nous pourrions d'ici quelques années rivaliser avec les autres nations*»<sup>14</sup>. »

Après avoir insisté sur les obstacles qui expliquent la trop longue inactivité physique des femmes et après avoir user d'arguments médicaux pour légitimer leur droit à la pratique physique, l'argumentation de la FSGT pour défendre le sport féminin s'attache aux conditions de la vie moderne. Les femmes soumises aux longues heures de production dans de très mauvaises conditions d'hygiène pour de petits salaires, un taudis, le risque de maladies ( anémie, tuberculose) et de prostitution auxquelles s'ajoutent les besoins domestiques qui « *absorberont une partie de leur temps de liberté.* » empêchaient celles-ci de se distraire. Si certaines allaient aux bals « *peu hygiéniques* », que d'autres « *se laisseront parfois entraîner sur de mauvaises routes* », le sport pour ses bienfaits hygiénistes (santé), sociaux (émancipation) et hédonistes (joie) devait être promu.<sup>15</sup> Le sport devient donc ici un instrument de lutte et d'émancipation pour les femmes : « *un dimanche sur le stade les ranimeraient, elles auraient la force de réclamer une hygiène plus stricte, une exploitation moins sévère.* » La culture physique devait leur permettre de se forger un nouvel esprit plus libre pour : « *rejoindre enfin vos camarades masculins sur la route du Progrès Humain !*»<sup>16</sup>.

<sup>11</sup> Sport, 25 août 1936. Sport et médecine : le massage sportif chez la femme par le Dr Charles Desevre. FSGT.

<sup>12</sup> Sport, 16 septembre 1936. FSGT.

<sup>13</sup> Sport, 28 novembre 1936. *Chez les sportives. Du rêve à la réalité ? Vivement des clubs féminins.* FSGT.

<sup>14</sup> Les Sports, 12 décembre 1936. Clubs féminins ?. FSGT.

<sup>15</sup> Sport, 27 mai 1936. *La femme doit-elle faire du sport.* FSGT.

<sup>16</sup> Sport, 22 juillet 1936. *Chez les femmes, la culture sportive.* FSGT.

L'accroissement de leur force physique est corrélée à celui de leur force morale lui permettant ainsi de gagner plus d'esprit de décision et de combativité.<sup>17</sup> Pour autant la mission providentielle des femmes n'est pas évincer : « *C'est une autre mentalité ainsi qu'un physique amélioré que vous acquerrez. Vos enfants seront plus beaux que vous. Leurs enfants plus beaux qu'eux. Tout cela parce que vous l'aurez voulu.* » Le sport féminin est donc paradoxalement conçu comme un moyen d'assurer l'émancipation des femmes mais aussi comme le garant et la pérenité de saines maternités. En 1937, le thème de l'émancipation est central au sein de la FSGT. Hommes et femmes doivent s'émanciper tant au point de vue social, politique, économique, civique qu'artistique et sportif. D'ailleurs, malgré les difficultés, les sections féminines dans les comités régionaux se développent<sup>18</sup> et une section féminine bien organisée, bien orientée sportivement, ayant une belle tenue, restait la meilleure des propagandes pour les clubs. La progression du sport féminin s'explique par les efforts conjugués de la FSGT et du gouvernement du Front Populaire. Le Brevet Sportif Populaire féminin et les différentes lois sociales (lois sur les 40 heures et les congés payés) assurent l'évolution de la classe ouvrière et l'ouverture d'un champ de recrutement plus vaste parmi la jeunesse féminine.<sup>19</sup> Si la FSGT développe un sport typiquement féminin avec des pratiques, des sections, des cadres spécifiques c'est avant tout dans le souci d'élargir son recrutement qui dépend lui même de certains facteurs à l'exemple des parents et des mentalités encore fortement attachés à une représentation traditionnelle des femmes. Le rapport au genre et au monde du travail au sein de la FSGT est un rapport duel, combinant les thèses traditionnelles sur les femmes à une vision plus progressiste dans laquelle le sport est envisagé comme un puissant vecteur d'émancipation.

---

<sup>17</sup> Sport, 23 janvier 1937. *Le message sportif et l'esthétique de la femme*. FSGT.

<sup>18</sup> Il existerait ainsi des sections féminines dans le Limousin, le lyonnais, la Côte d'Argent, le languedoc, l'Aisne, le Jura, le Var, l'Aube, le Midi, le Centre, le Pas-de-Calais, le Nord, Les Deux Savoies, la Côte d'Azur, la Haute Provence, la Provence, la région Havraise, l'Alsace, et bientôt en Gascogne et la Marne.

<sup>19</sup> La vie de la FSGT, supplément au n°184 du journal « Sport », 7 avril 1937. FSGT. La commission féminine parisienne en organisant des fêtes de propagande avec un programme sportif exclusivement féminin, aurait développé l'activité des sections féminines et attiré l'attention des travailleurs sur celles-ci. Elle s'est efforcée également de développer l'éducation physique chez les femmes avec la création des cours de culture physique et de danses rythmiques. En outre, elle a encouragé un groupe de jeunes filles à former un club exclusivement féminin le Minerva-Sport « tenant compte que les clubs féminins doivent faciliter le recrutement, les parents envoyant de préférence leurs filles dans des sociétés qui ne soit pas mixte ».